

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA HAUTE CORSE

Résidence « LESIA » - Avenue de la Libération - 20600 BASTIA  
Tél: 04.95.32.33.65 / Fax : 04.95.31.10.75

**ARRETE N° 2018-02**

PORTANT PUBLICITE DES DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES D'EMPLOIS  
DE CATEGORIES B ET C, RELEVANT DU CHAMP DE COMPETENCE DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE  
TERRITORIALE DE LA HAUTE-CORSE, EN APPLICATION DES DISPOSITIONS COMBINEES DES ARTICLES 23.II.3° ET 41 DE LA LOI DU 26  
JANVIER 1984 MODIFIEE, TRANSMISES PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE

**(Période du 05 janvier au 11 janvier 2018)**

**La Présidente du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE,**

- Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment ses articles 23.II.3° et 41,
- Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories B et C, transmises par les collectivités territoriales du département de la HAUTE-CORSE, dans le cadre des dispositions des articles 23.II.3° et 41 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée et enregistrées au Secrétariat du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE, pour la période du 05 janvier au 11 janvier 2018,
- Considérant que, les articles 23.II.3° et 41 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, ont confié le soin aux Centres Départementaux de Gestion non coordonnateurs, d'assurer la publicité des créations et vacances d'emplois de catégories B et C de la Fonction Publique Territoriale, de toutes les collectivités territoriales relevant de leur ressort territorial, à l'exclusion de celles mentionnées aux articles 14 et 12-1.II.2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

**ARRETE**

**ARTICLE 1° :** Les déclarations de créations et vacances d'emplois de Catégories B et C, relevant du champ de compétence du CDGFPT de la Haute-Corse, en application des dispositions combinées des articles 23.II.3° et 41 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée sus visée (comportant vingt-huit déclarations) sont arrêtées, pour la période du **05 janvier au 11 janvier 2018**, ainsi qu'il suit :

N° ENR.	DATE DE RECEPTION	COLLECTIVITES ET ETS PUBLICS	POSTES DECLARES	CREATION - VACANCE	CAT	FILIERE*	TC TNC	OBSERVATIONS
2018-06	05/01/2018	COMMUNE DE MERIA	Adjoint technique territorial - Agent chargé de la station d'épuration, entretien des bâtiments communaux, nettoyage des ruelles, gestion de l'eau -	Création	C	2	TNC 08h	R/Direct
2018-07	08 /01/2018	COMMUNE DE PRUNELLI DI CASACCONI	Adjoint territorial d'animation - Accompagnateur bus scolaire -	Création	C	9	TNC 10h	R/Direct R/Contrat
2018-08	08/01/2018	COMMUNAUTE DE COMMUNES MARANA-GOLO	Adjoint technique territorial Service des ordures ménagères et tri sélectif - Agent de déchetterie -	Création	C	2	TNC 17H30	R/Direct
2018-09	08 /01/2018	COMMUNAUTE DE COMMUNES MARANA-GOLO	Adjoint administratif territorial - Régie eau et assainissement -	Création	C	1	TC	R/Augmentation du nombre d'heures de service hebdomadaire
2018-10	09 /01/2018	COMMUNE DE VESCOVATO	Adjoint administratif territorial - Agent polyvalent accueil/comptabilité -	Création	C	1	TC	R/Direct
2018-11	09/01/2018	COMMUNE DE BASTIA	Adjoint administratif territorial - Direction des Finances - Saisie facturation -	Création	C	1	TC	R/Direct
2018-12	09/01/2018	COMMUNE DE BASTIA	Adjoint administratif territorial - Direction Administration Générale - Standardiste / Accueil / Réception	Création	C	1	TC	R/Direct
2018-13	09/01/2018	COMMUNE DE BASTIA	Adjoint administratif territorial - Pôle Jeunesse et Loisirs - Assistant à la structuration du pôle	Création	C	1	TC	R/Direct
2018-14	09/01/2018	COMMUNE DE BASTIA	Adjoint administratif territorial - Pôle Animation - Assistant administratif -	Création	C	1	TC	R/Direct
2018-15	09/01/2018	COMMUNE DE BASTIA	Adjoint administratif territorial - Police Municipale - Gestion des Recours Administratifs Préalables Obligatoires -	Création	C	1	TC	R/Direct
2018-16 à 2018-19	09/01/2018	COMMUNE DE BASTIA	4 Gardiens-Brigadiers de police municipale - Police Municipale - Policiers municipaux -	Création	C	8	TC	R/Liste d'Aptitude R/ Détachement R/ Mutation
2018-20 à 2018-22	09/01/2018	COMMUNE DE BASTIA	3 Adjoint technique territoriaux - Direction des Interventions Techniques - Balayage	Création	C	2	TC	R/Direct
2018-23 à 2018-25	09/01/2018	COMMUNE DE BASTIA	3 Adjoint technique territoriaux - Direction des Interventions Techniques - Lavage	Création	C	2	TC	R/Direct
2018-26	09/01/2018	COMMUNE DE BASTIA	Adjoint technique territorial - Direction des Interventions Techniques - Maçon	Création	C	2	TC	R/Direct
2018-27 à 2018-28	09 /01/2018	COMMUNE DE BASTIA	2 Adjoint technique territoriaux - Pôle Entretien des Bâtiments communaux - Entretien	Création	C	2	TC	R/Direct
2018-29	09/01/2018	COMMUNE DE BASTIA	Adjoint de maîtrise territorial - Direction des Interventions Techniques - Maçon	Création	C	2	TC	R/Liste d'Aptitude R/ Détachement R/ Mutation
2018-30	11 /01/2018	COMMUNE DE LA PORTA	Adjoint technique territorial - Service Technique -	Création	C	2	TNC 17h30	R/Contrat
2018-31 2018-32	11/01/2018	COMMUNE DE TALASANI	2 Adjoint technique territoriaux - Agent polyvalent -	Création	C	2	TC	R/Augmentation du nombre d'heures de service hebdomadaire
2018-33	08/01/2018	COMMUNE D'URTACA	Adjoint technique territorial (anciennement adjoint technique territorial 2 <sup>ème</sup> classe) - Agent polyvalent-	Vacance	C	2	TNC 20h	R/Direct

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-282020015-20180112-2018-02-AR

\* N.B. : Filières

1- Administrative  
2- Technique  
3- Sportive

4- Culturelle  
5- Sociale  
6- Médico-Sociale

7- Médico-Technique  
8- Police Municipale  
9- Animation

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/01/2018 CDG2B - Arrêté n°2018-02 page 1/2

**ARTICLE 2°** : En application de l'article 41 alinéa 2 de la loi n°82-53 du 26 juin 1984, sus-visée, l'autorité territoriale pourvoit l'emploi créé ou vacant en nommant l'un des candidats inscrits sur une liste d'aptitude établie en application de l'article 44 ou l'un des fonctionnaires qui s'est déclaré candidat par voie de mutation, de détachement, d'intégration directe ou, le cas échéant et dans les conditions fixées par chaque statut particulier, par voie de promotion Interne et d'avancement de grade.

**ARTICLE 3°** : Le présent arrêté fera l'objet d'une transmission à Monsieur le Préfet du département de la HAUTE-CORSE, Messieurs les Sous-préfets des arrondissements de CALVI/CORTE, ainsi que d'une publication sur le site internet du CDG [www.cdq2b.com](http://www.cdq2b.com) et d'un affichage au siège administratif du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE, aux endroits habituels normalement réservés à cet effet.

Fait à BASTIA,

Le 12 janvier 2018

La Présidente,  
Pour la Présidente, et par délégation,  
Directrice Adjointe,  
Département  
de  
Haute-Corse  
ISBNCIACOROMEI



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-282020015-20180112-2018-02-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/01/2018